

# Charte du Terrain d'Aventure de Malley

Ce document présente toutes les informations que les enfants et leurs parents doivent connaître avant de fréquenter le lieu. En apposant votre signature en bas de ce document, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les lignes qui suivent.

## 1. Public

Le TAM est destiné à des enfants dès l'âge de 6 ans révolus. Une pièce d'identité peut être exigée en cas de doute. La présence des parents est exclue dans le périmètre clôturé, afin de permettre aux enfants de pouvoir jouer seuls et de développer leur autonomie.

## 2. Accueil libre

L'entrée est gratuite et les enfants sont libres de venir et partir quand ils le souhaitent, il n'y a pas besoin d'inscrire son enfant au préalable, mais uniquement d'avoir rempli la présente charte. L'équipe d'animation ne propose pas de garde, mais elle prend la responsabilité de ce qui se passe sur le lieu d'animation. Nous recommandons aux enfants de venir avec des habits et des chaussures adaptés à l'extérieur.

## 3. Samedi quartier

Les habitantes du quartier ainsi que les parents sont les bienvenues les samedis. Les enfants de moins de 6 ans peuvent avoir accès au terrain mais doivent obligatoirement être accompagnés d'une adulte, qui veillera au bon déroulement de la journée et qui sera responsable de l'enfant qu'il encadre.

## 4. Adhésion à l'association du Terrain d'Aventure de Malley

En signant cette charte, vous devenez membre de l'association du Terrain d'Aventure du Malley ! Nous vous remercions de participer à faire vivre cet endroit. Ce statut de membre vous permet d'être convié à l'assemblée générale annuelle du TAM et son apéritif dinatoire. Une cotisation de 40.- non-obligatoire est possible afin de permettre à notre lieu de continuer à accueillir gratuitement !

## 5. Comportement sur le TAM

### A. Vivre ensemble

- |   |  |
|---|--|
| 1) Je dis bonjour et au revoir aux adultes  | 5) Je ne construis pas d'armes                                       |
| 2) je dois respecter les autres             | 6) Les objets que je fabrique restent sur le terrain pour le décorer |
| 3) Je prends soin du matériel               | 7) Je fais ma vaisselle après chaque repas.                          |
| 4) Je prête les outils que je n'utilise pas |  |

### B. Cabanes / Tipi

- |  |   |
|--|---|
| 1) Je mets des gants lorsque j'utilise des outils.                               | 7) Le Tipi est un lieu pour se poser calmement. Je n'amène pas de nourriture à l'intérieur ni de bâtons.                  |
| 2) Je ramène les outils dans l'armoire après les avoir utilisés.                 | 8) Si la porte du Tipi est ouverte, le Tipi est accessible, si ce n'est pas le cas, je ne peux pas rentrer dans le tipi ! |
| 3) Je ne cours pas avec des outils dans les mains.                               |   |
| 4) Les cabanes sont à tout le monde, je peux les améliorer mais pas les démolir. |   |
| 5) Je ne grimpe pas sur le toit des cabanes                                      |   |
| 6) Je n'emmène pas d'outils ni de bois sur le toit de la grande cabane à bois.   |   |

### C. Feu

- |   |   |
|---|---|
| 1) Je ne mets pas de bois dans le feu sans l'accord d'un adulte et ne sort rien du feu. | 3) Je ne cours pas autour du foyer, il s'agit d'un endroit calme. |
| 2) Je ne tourne pas le dos au feu !   |   |

**D. Poules et compagnie**

- 1) Je ne cours pas après les poules.
- 2) Je ne porte pas les poules.
- 3) Je ne nourris pas les poules.
- 4) Je ne rentre pas dans le poulailler sans un adulte.
- 5) Je ne jette rien dans l'étang.

**E. Écologie**

- 1) Je mets mes déchets à la poubelle.
- 2) Je trie mes déchets dans les poubelles correspondantes.
- 3) Je ne gaspille pas l'eau potable

**F. Jeux, livres, matériel de dessins**

Je suis responsable du matériel que j'ai emprunté. Si je veux emprunter des jeux, des livres ou du matériel de dessin, je dois le ranger et le rendre en l'état où je l'ai pris. Si j'endommage le jeu, il se peut que je doive le repayer !

**6. Droit à l'image**

En venant au TAM, je suis conscient-e que l'équipe d'animation prend occasionnellement des photos des enfants pour documenter ses rapports d'activité et/ou son site internet.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant apparaisse sur les photos du TAM, veuillez cocher la case ci-dessous :

- Je refuse que mon enfant soit pris en photos et apparaisse sur les documents de l'association.

**7. Coordonnées de contact**

NOM & Prénom (enfant) : .....  Fille  Garçon

NOM & Prénom (enfant) : .....  Fille  Garçon

Date de naissance (enfants) : .....

NOM & Prénom du parent : .....

Rue et n° : .....

NPA/Localité : .....

Téléphone : .....

Email : .....

- Je désire rester informé-e grâce à la newsletter du TAM

Date : ...../...../.....

Signature de l'enfant

Signature du parent

Terrain d'Aventure de Malley

.....

.....

.....